

Le Bureau s'est réuni le 11 février 2021, sur convocation du Président en date du 05 février 2021

Présents(es) : F. CHARTREUX, A. HARMAND, JP. COUTEAU, R. SILLAIRE, D. PICARD, J. BOCANEGRA, E. PAYEUR, C. SAUVAGE, JL. STAROSSE, O. HEYOB, P. MONALDESCHI, JL. CLAUDON, E. POIRSON, M. GUEGUEN, X. COLIN

Excuses : L. GUYOT, R. ARNOULD

BU2021-02 – FINANCES (7.10) - DEMANDE DE SUBVENTIONS CONCERNANT LES TRAVAUX DE VRD DE LA ZAE DU PARC DE HAYE - BOIS DE HAYE- DEUXIEME TRANCHE

Le 30 juin 2020, la SEBL Grand Est a racheté pour le compte de la Communauté de communes Terres Toulouises la zone d'activité du Parc de Haye à l'Établissement Public Foncier de Lorraine. Au regard de l'état de vétusté des infrastructures, voiries et réseaux (eau potable, assainissement et défense incendie), la Communauté de communes Terres Toulouises et son aménageur se sont engagés à débiter des travaux de voirie et réseaux divers à compter de septembre 2020. Il s'agira d'une deuxième tranche de travaux, prêts à démarrer dès avril 2021. Le reste des travaux fera l'objet d'une autre demande de subvention.

La présente délibération porte sur plusieurs demandes de subventions pour ce programme de travaux.

L'objet de l'opération est de requalifier cette zone structurante à l'échelle intercommunale et intercommunautaire, afin de maintenir et développer les implantations d'entreprises et la création d'emplois. Cette requalification passe par la réalisation de travaux de VRD, objet des demandes de subventions figurant dans le tableau ci-dessous.

La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la SEBL Grand Est (traité de concession du 5 mars 2020).

Le plan de financement prévisionnel de ces travaux de VRD se décline ainsi :

Financement 1 ^{ère} tranche	Montant de la subvention	Taux
DETR		
Autre(s) subvention (s) Etat	DSIL exceptionnelle 200 604 €	40%
Région		
Département		
Autres financements publics (préciser)	AERM : 53 004 € (à confirmer)	10.57%
Participation du demandeur : - autofinancement - emprunt	247 903 €	49.43 %
TOTAL	501 511 €	100 %

En conséquence, le Bureau communautaire est invité à :

- Autoriser le Président à solliciter l'accompagnement financier de l'Etat, pour les travaux de VRD sur le Parc de de Haye, au titre de la DSIL exceptionnelle 2021, pour le projet tel que décrit ci-dessus étant entendu que les autres secteurs de travaux feront l'objet d'une autres demande de subventions, auprès de l'Etat, ultérieurement,
- Autoriser le Président à solliciter l'accompagnement financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, au titre du plan d'accélération « Eau 2021 »,
- Autoriser le Président à solliciter des subventions auprès d'autres financeurs potentiels (Département, Région Grand Est, ...),
- Autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE

le 12/02/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20210211-BU2021_02-D